

- **Nom**
AKODAD
- **Prénom**
NAJAT
- **Adresse**
60 IMPASSE DES PERVENCHES - 13300 SALON DE PROVENCE
- **Raison sociale**
ACE

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
QUEL FUTUR POUR LA PAC?

- **Description de l'activité**

L'agriculture est face à un défi climatique, écologique et économique sans précédent.

L'Union Européenne doit apporter les outils pour aider nos exploitations à réaliser leur transformation. Et pour cela nous devons interpeller l'Union Européenne, motiver, imaginer les bonnes solutions pour l'avenir de notre agriculture.

Comme vous le savez, la commission européenne a émis au printemps une proposition de budget pour l'UE pour la période 2021-2027.

Il est fondamental que nous ayons des propositions concrètes à faire pour négocier la part du budget de la PAC de façon pertinente.

Plus nous nourrirons la réflexion de nos élus et de nos experts, mieux ces derniers pourront défendre nos spécificités locales.

Les enjeux pour la pérennité de nos exploitations ne manquent pas, que ce soit la gestion des ressources en eau, la gestion des phytosanitaires, ou la gestion des catastrophes climatiques etc.

Les Consultations citoyennes donnent la parole aux citoyens de 27 pays de l'Union européenne pour qu'ils s'engagent, débattent et proposent leur

vision de l'Europe. L'objectif est de nous aider à nous forger notre propre opinion sur l'Europe. Celle dans laquelle nous souhaitons vivre et nous épanouir.

Cet exercice démocratique inédit a pour ambition de sonder l'opinion du plus grand nombre de citoyens et en particulier les populations habituellement les plus éloignées des débats sur l'Europe. La restitution des contributions sera examinée par le Conseil européen de décembre 2018 et servira de base de réflexion pour définir les priorités d'action de l'UE pour les 5 à 10 ans à venir.

- **Date et heure**
26 OCTOBRE 2018 à 18h
- **Lieu**
Orange
- **Nombre de participants**
45
- **Catégories de publics présents**
agriculteurs, éleveurs, élus, représentants d'associations, enseignants, citoyens.
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Intervenants :
Monsieur Claude Haut, Sénateur et Rapporteur de la Commission des Affaires Européennes PAC
Monsieur André Bernard, Président de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Monsieur Jérémie Oltz-requis Administrateur de la Commission Parlementaire Agriculture et Développement Rural du Parlement Européen.
Modérateur :
Madame Najat Akodad
Rapporteurs :
Madame Carole Normani
Madame Claire Genta

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

1. L'avenir de l'agriculture
2. Contexte de renégociation de la PAC
3. Transition écologique

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

1. Renégociation de la PAC

- Contexte de renégociation pour la période de 2021 à 2027.
- Des négociations qui prendront du temps en raison élections prochaines.
- Contexte difficile du fait du Brexit : UK est un gros contributeur. Baisse des ressources de l'UE en raison de la négociation des Accords de Libre échanges.

Les points positifs soulevés :

- Les 9 principes de la PAC vont dans le bon sens,
- Bonne répartition de la PAC,
- La France est le premier bénéficiaire de la PAC
- La PAC coûte 30 centimes par jour/par habitant pour avoir une protection de son alimentation, des consommateurs accès à des fruits et légumes,...
- Plafonnement à 100 000 euros

Les points négatifs soulevés :

- Nécessité de revoir le fonctionnement de la PAC, ne plus subventionner uniquement à l'hectare.
- Survie uniquement des grands exploitants et mort des petits exploitants.
- Absurdité pour les éleveurs (élevage de cheptel et ensuite vente en masse très jeunes pour bénéficier des subventions).
- Trop de liberté aux Etats lors de ces renégociations (peur de l'impact du nationalisme sur cette question).

Propositions :

- Introduire des conditions quand à l'agriculture biologique,
- Subordonner les aides à des conditions liées aux produits utilisés,
- Plus de convergences entre les Etats Membres.

2. L'avenir de l'agriculture

Témoignage du Président de la Chambre d'agriculture sur les conditions de l'exercice de l'agriculture à l'époque. Auparavant les agriculteurs

arrachaient les mauvaises herbes à la main. Ramassage des pommes de pains pour nourrir les cochons.

Aujourd'hui l'agriculture doit évoluer, se moderniser, de faire connaître, pour attirer les jeunes, les encourager à l'installation.

Les agriculteurs ont une responsabilité de faire connaître le sujet et de participer aux orientations choisies.

- Question sur l'encouragement au progrès :

Soutenir des investissements comme l'épandage par drone, la recherche autour de l'agriculture biologique, la possibilité de produire sans pesticide, évolution technologique.

Accompagnement pour des problèmes de main d'œuvre pour la gestion des exploitations agricoles.

Mises-en place de contrôles pour gagner la confiance des consommateurs.

3. Transition écologique

Postulat : Auparavant récolte du blé en été, aujourd'hui, la récolte est effectuée 3 semaines avant. Indicateurs importants du réchauffement climatique.

- Favoriser la transition écologique,
- Nécessité de soumettre les subventions à des usages écologiques...
- Approche gagnante gagnante pour améliorer

- **Pistes de proposition formulées**

- Introduire des conditions quand à l'agriculture biologique,
- Subordonner les aides à des conditions liées aux produits utilisés,
- Plus de convergences entre les Etats Membres.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Il vaut mieux un intérêt collectif à long terme qu'un intérêt individuel à court terme.